



interliaisons




**AVRIL
2017
N° 131**








Page 2: L'actualité
Page 4: Après l'intersyndicale, la consultation
Page 6: Vie syndicale.
Page 7: Relevé de décisions

PERMANENCES UCR -CGT

| AVRIL | |
|-------------------|--|
| Du 11 au 13 avril | LAPORTE Alain et AUFFEVES Jacques |
| Du 18 au 20 avril | CAU Cathy et ATGER Guy |
| Du 25 au 27 avril | SANTONI Pascal et DUCHESNES Roselyne |
| MAI | |
| Du 2 au 4 mai | BOYER Jocelyne et NOLEAU Catherine |
| Du 09 au 11 mai | SCHWIND Hubert et AVELLANO Bernadette |
| Du 16 au 18 mai | FLORET Jean Pierre et BIOT Monique |
| Du 22 au 24 mai | JOUCHTER Olivier et BERNADET Marie Françoise |

Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| | | | | | 1 | 2 |  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |  | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 17  | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 29 | 30 | 31 | | | | |
| AVRIL 2017 | | | | | | | MAI 2017 | | | | | | |

 Commission exécutive
  Bureau
 Salon des séniors
  C.C.N.
  Ascension
 1^{er} mai
  Victoire 1945

RAPPORT SUR L'ACTUALITE

Pascale
TERRAT



En préambule permettez-moi d'aborder l'actualité avec ce qui se passe à des milliers de kilomètres de l'hexagone. Je veux parler de cette France abandonnée par la république qu'est le département de la Guyane. Celui où les citoyens français sont délaissés depuis des années. Mais de quoi parle-t-on? D'une dégradation des conditions de vie, d'insécurité, d'un taux de chômage à 22% , d'un manque d'infrastructures, d'un système de santé défaillant... on se croirait 100 ans en arrière.

Organiser une grève générale pour revendiquer d'être des citoyens à part entière et pas de deuxième ou troisième zone quoi de plus légitime. Que demandent les grévistes soutenus par les 37 syndicats ? des embauches, des investissements dans un secteur où les coupures d'électricité mettent des milliers de personnes dont un quart des enfants sans accès à l'électricité ni à l'eau. Où 44% de la population vit sous le seuil de pauvreté où les jeunes sont déscolarisés. Ils réclament tout simplement l'égalité, est-ce trop demander ? à l'évidence oui pour ce gouvernement qui dit aujourd'hui ne pas vouloir prendre d'engagements pour ses successeurs.

Alors que depuis des décennies la Guyane fait l'objet de promesses non tenues. Après plus de 3 semaines de mobilisation, que le gouvernement mise sur un pourrissement n'est pas acceptable, il y a urgence à répondre à leurs revendications et à rectifier le tir.

Représentativité syndicale

Dans un autre registre vous aurez remarqué que malgré nous la CGT a fait l'objet d'une attention particulière de la part des médias ces derniers temps. Je fais référence à notre seconde place au niveau de la représentativité syndicale dans le secteur privé.

Les titres des médias ont été impressionnants, décidément pendant ce quinquennat rien ne nous aura été épargné « la CGT détrônée, stratégie gagnante de la CFDT, La CFDT risque et gagne en soutenant les réformes du gouvernement » certains ont parlé de séisme, de cataclysme historique.

Pourtant dans la bataille contre la loi El Komhry 70% des français y étaient opposés, autre élément troublant avant les TPE la CGT était soit disant perdante et pourtant elle arrive largement en tête avec 10 points d'écart devant la CFDT. Le bémol c'est qu'avec un parcours semé d'embûches les salariés n'ont pas été votés massivement et donc le nombre de voix CGT est inférieur aux dernières élections.

Ce résultat a fait l'effet d'une douche froide chez les militants. Je ne ferais pas de commentaires et m'en tiendrais à la déclaration confédérale qui reste lucide. Au-delà des

crises intestines, Philippe Martinez ouvre des pistes pour être la CGT de tous les salariés dans leurs diversités, dans les petites et grandes entreprises qu'ils soient salariés ouvriers, employés, cadres ou techniciens C'est dans ce contexte que la préparation des élections dans la fonction publique en 2018 revêt toute son importance.

Le social au cœur de la campagne électorale

Camarades mesurons le chemin parcouru avec ce printemps de luttes que nous venons de vivre. Avec notre congrès placé au cœur d'un mois de mars exceptionnel : les 7, 8, 21 et 30 mars autant d'occasions pour mettre le « social » au cœur de la campagne des élections présidentielles et législatives. Dans les 3 premières initiatives les retraités y ont participé solidairement avec les actifs mais aussi parce qu'ils se sentaient concernés.

Le 7 mars où l'UCR CGT avec FO, Solidaires et UNIR ont appelé à soutenir l'action des personnels hospitaliers mais également pour que les retraités expriment leurs revendications spécifiques sur les questions liées à la santé avec tout ce que cela comporte derrière.

Cette année la journée du 8 mars a été portée plus fortement par les organisations de la CGT, pour l'égalité salariale et des retraites, contre toute forme de discrimination et/ou de violence, contre le travail du dimanche et pour ce qui nous concerne le droit à une pension de réversion pour toutes et tous sans conditions de ressources ni d'âge.

Le 21 mars pour que notre pays dispose d'une industrie et de services publics répondant aux besoins des populations et donc de retraités qui assurent un développement équilibré en territoire.



Et puis pour finir en beauté ce mois de mars, il y a eu le 30 où les retraités se sont une nouvelle fois mobilisés partout en France pour défendre leur pouvoir d'achat à l'appel des 9 comme on les appelle maintenant. Belle mobilisation au travers de manifestations, de rassemblements parfois suivis de débats autour du film la sociale, nous recensons à ce jour 27 850 manifestants déployés sur 108 lieux de rassemblements différents de 76 départements. Nous étions bien présents dans les localités et de ce point de vue nous avons atteint notre objectif. C'est un acquis que nous aurons à conforter à l'avenir.

Après un quinquennat désastreux les retraités sont les grands oubliés de cette période pré électorale sauf pour continuer à les maltraiter, et dire deux qu'ils sont des nantis, qu'il faudrait

augmenter la CSG, voilà que certains se mettent à relancer sur leurs patrimoines d'autres proposent d'instaurer une assurance privée dépendance.....

C'est pour cette raison qu'ils ont décidé de s'inviter dans la campagne électorale pour rappeler aux candidats qu'ils ne supportent plus l'austérité qui leur est imposée. Mais également pour donner un peu plus de sens aux débats aux vus des débordements auxquels nous assistons.

Nos propositions sont crédibles d'ailleurs toutes les études et analyses sur la retraite qui tombent dans la période se ressemblent. La réforme de 2010 et celle de 2014 ont deux conséquences : une perte d'environ un an et demi de vie à la retraite mais aussi une baisse du niveau des pensions pouvant aller jusqu'à 10% en raison des décotes du fait du manque de trimestres, du chômage et de la précarité. Celle du COR confirme que le recul de l'âge à la retraite à 62 ans c'est traduit, certes, par une hausse de l'emploi mais surtout une hausse du chômage et une baisse des pensions. La preuve est faite que reculer l'âge de départ à la retraite n'est pas une solution pour l'emploi et encore moins pour le pouvoir d'achat des retraités.

La conférence de presse de l'intersyndicale a été un peu plus relayée cette fois dans la presse nationale dans l'Huma et même dans le Figaro qui n'a pas pu s'empêcher au passage de minimiser le nombre de manifestants, également bien retransmis au niveau local par des interviews à FR3. La presse locale a été assez fidèles sur le ressenti, la colère, les revendications et le mal vivre des retraités. Les cou-

30 MARS 2017
Encore mieux qu'en 2016

pures de journaux locaux que nous ont envoyés les camarades démontrent leur dynamique avec des casseroles au cou pour faire du bruit, munis de drapeaux très colorés pour être vu. Ils avaient envi de se faire entendre. Nous étions plus nombreux qu'en juin 2016 avec un recensement de 22 560 manifestants.

Evidemment la CGT est très présente dans les manifs et fait le gros des troupes mais il semble que l'unité intersyndicale est mieux fonctionnée cette fois en territoire avec davantage d'interventions communes.

Distribution de tracts en amont sur les marchés, devant les hôpitaux, les ARS, CPAM, CAF, centre des impôts, au salon des seniors en Côte d'Or. L'utilisation du questionnaire a été un outil pour aller à la rencontre des retraités, des adhésions ont été réalisées, la semaine dernière nous en avons enregistré pas mal à la permanence mais Alain nous fera un point tout à l'heure. Interpellation aux préfets et sous préfets, aux candidats aux législatives, du conseil départemental pour porter des revendications locales sur les transports, les EHPAD en Gironde, dans le 66 pour dénoncer le manque de moyens pour la CARSAT, dans le Morbihan devant la sécu ailleurs devant le siège du ME-DEF. Cette diversité des modes d'actions est une richesse que nous devons partager et entretenir si nous voulons préserver la dynamique.

Nous devons encore approfondir notre analyse et inciter les camarades à continuer à faire remonter les informations afin de valoriser tout le travail fait partout en France.

Pendant cette période politique extrêmement compliquée qui s'éloigne des attentes des vrais problèmes des citoyens. Minées par les affaires ou les débats bien loin du quotidien

et de la réalité du monde du travail et des conditions de vie des retraités. La CGT dans sa déclaration met en avant une série d'exigences telles que l'augmentation des salaires et des pensions avec comme référence le SMIC à 1800€, une protection sociale de haut niveau, des moyens supplémentaires pour les services publics comme par exemple la santé, la culture.

La CGT se félicite que pour une part ces propositions soient reprises par certains candidats. Mais elle alerte également le monde du travail contre les idées de l'extrême droite dont le FN est l'un des portes drapeaux qui prônent la division des travailleurs du fait de leurs origines. D'autres élus de droite dite républicaine surfent sur les préférences nationales. Dans son introduction au conseil régional Auvergne/Rhône-Alpes Laurent Wauquiez président de cette région utilise la Clause Molière pour stigmatiser les travailleurs. Le Conseil régional a voté une délibération imposant la maîtrise de la langue française dans le BTP. Après rappel à l'ordre de la préfecture Wauquiez persiste et crée une nouvelle brigade de 5 contrôleurs chargés des vérifications linguistiques. Ainsi les salariés étrangers sont encore montrés du doigt et désignés comme bouc émissaire. Alors que le rôle d'une collectivité territoriale serait plutôt d'imposer des règles aux employeurs pour lutter contre le dumping social.

Dans cette situation où la sur enchère va bon train, il est de notre responsabilité d'alerter à notre niveau dans notre entourage sur les dangers qui pourraient être irréversibles.

Vers le 1^{er} mai

A la veille du 1^{er} mai alors que nous oeuvrons pour un monde de paix, les attentats frappent partout dans le monde et en Europe. La meilleure réponse que nous pouvons apporter à ces fous de guerres manipulés par des fanatiques imbus de pouvoir, qui agissent pour l'intérêt que de quelques uns. C'est de continuer à vivre la tête haute, avec nos idées, nos convictions, nos valeurs, nos libertés d'agir pour porter nos exigences sociales.

Comme chaque année le 1^{er} mai sera une journée de luttes pour porter nos revendications en matière de pouvoir d'achat avec un rattrapage immédiat de 300€ par mois, l'indexation des pensions sur le salaire moyen, une pension au moins égale au SMIC. Bien sûr se situant entre les deux tours certains voudront le détourner et n'en faire qu'une journée anti FN (CFDT) Ce n'est pas ce que propose la CE confédérale. Restons sur notre démarche de rassemblement sur des contenus revendicatifs. Car nous refusons d'avoir le choix entre le pire et le moins pire.

Nous voulons le meilleur.

Ensemble faisons que le 1^{er} mai soit exceptionnel une grande journée d'action et de manifestation pour le progrès social, la paix et la solidarité internationale.

C'est sur cette note que je termine mon introduction avant de donner la parole à Jean-Pierre qui va nous faire un point sur les questionnaires « retraités en colère » et les propositions que nous pourrions faire à l'intersyndicale, car nous ne devons rien lâcher sur notre pouvoir d'achat avec pourquoi pas une expression commune des 9 pour le 1^{er} mai.

APRES L'INTERSYNDICALE, LA CONSULTATION

Jean pierre
FLORET



- ❶ L'intersyndicale s'est rencontré 3 jours avant la journée d'action du 30 pour faire le point de la préparation ainsi que le point sur la consultation.
- ❷ Nous avons aussi besoin de tirer un bilan de colloque du 9 mars sur les aides à domicile à l'initiative du sénateur communiste Watrin.
- ❸ L'actualité récente nous a enfin amené à débattre sur ce qui se trame dans le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge.

Sur l'activité unitaire, l'intersyndicale remarquait comme vient de le dire Pascale, que nous travaillons dans nos territoires de mieux en mieux unitairement. On aurait besoin aussi d'approfondir sur ce qui se réalise dans certaines professions.

Je veux confirmer ce qu'a dit Pascale sur la place des médias, surtout nationaux. Je dois dire que rarement nous n'avons été couverts d'une telle façon par les médias la veille et le jour même.

Lors de la conférence de presse nationale nous avons eu l'AFP, le Monde, le Figaro. Pendant la manifestation parisienne, BFM a toujours été présent de même que Itélé. C'est nouveau. Peut-être que la situation politique explique cette couverture !



En ce qui concerne la consultation nationale : Nous recensons 6500 réponses sur internet. On doit dépasser les 10000 réponses entre les versions internet et papier.

Une telle consultation unitaire: une première

Cette consultation représente, je crois une première dans le cadre d'une consultation organisés par 9 organisations et associations. Des journalistes d'ailleurs en ont bien perçu l'importance.

La consultation confirme malheureusement ce que l'on connaît: nous n'arrivons pas à faire s'exprimer les basses pensions. Seulement 325 personnes, aujourd'hui déclarent percevoir entre 1000 et moins de 500€.

2 remarques à ce sujet : ce sont d'abord nos syndiqués qui ont été consultés ensuite des gens ont crus comprendre que nous demandions la pension du couple. Donc, il est difficile d'exploiter ces chiffres

Par contre on constate qu'un grand nombre des gens sont propriétaires de leur logement Cela veut dire aussi que notre action revendicative ne peut pas se porter uniquement sur les problèmes de locations.

Bien sûr, ils sont nombreux à dénoncer la non revalorisation des pensions, les hausses de prix, les coûts en matière de santé, le poids de la fiscalité. Cela permet de comprendre pourquoi ils sont si sensibles à nos revendications.

Enfin sur la question de la perte d'autonomie, il semble

que beaucoup de gens ont du mal à comprendre ce que l'on demande sur le reste à charge.

Mais qu'ils soient directement concernés ou pas, ils sont très nombreux à estimer que les plans d'aide sont notoirement insuffisants. C'est intéressant pour nos batailles à venir sur la question des financements. D'autant qu'un sondage montre que 67% des Français souhaitent que le financement de la perte d'autonomie durable fasse partie des réformes du prochains quinquennat. Et 87% déclarent apporter une aide régulière à un parent.

Enfin il est clair que les retraités ont le sentiment que les politiques publiques ont négligé ou ignoré la situation des retraités.

Enfin un dernier mot sur les consultations papiers, il est indispensable que les UFR, USR se prennent en charge pour rentrer les versions papiers sur le site « Retraitésencolère » Les questionnaires informatiques sont les seuls que l'on peut traiter pour des statistiques.

On a du mal à se faire comprendre y compris par nos camarades de l'intersyndicale.

❷ **Autre question de notre intersyndicale** : Le sénateur communiste WATRIN a organisé le jeudi 9 mars un colloque sur les aides à domicile en sollicitant pour les retraités l'intersyndicale.

A ce colloque étaient présents les représentants des employeurs non lucratifs des représentants des personnels et des usagers. Les intervenants salariés et retraités étaient CGT.

Tout le monde est sorti satisfait de cette initiative. A ce sujet le prochain UCR Actualité rendra sommairement compte des travaux.

Les différentes composantes de cette rencontre ont été d'accord pour donner des suites et sortir un communiqué proposé par Watrin.

Pour l'instant ce communiqué n'est pas sorti, les employeurs non lucratifs ne veulent pas que l'on parle du besoin d'un grand service public de l'aide à domicile. Si l'intersyndicale était tout de suite d'accord avec le projet de Watrin, plusieurs fédérations syndicales ont dit leur accord de signer le texte proposé par les employeurs. Faisons attention à ne pas opposer l'intersyndicale avec les FD (FO, CFTC, CGC).

③ Enfin l'intersyndicale est venue sur la mise en place de la 1^{ère} commission de travail du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge qui augure mal pour le futur.

Je vous donne l'intitulé : « le recours aux assurances ;

« les dispositifs tendant à une utilisation plus fluide des produits d'épargne, d'une part;

« la mobilisation du patrimoine immobilier des allocataires d'autre part » pour la couverture de la perte d'autonomie.

Vous conviendrez que cela présage mal de l'avenir.

C'est pour cela que l'intersyndicale a envoyé un courrier au Président du Haut Conseil pour dire que nous ne siégerons pas dans cette commission spécialisée. *Voir ci dessous*

Copie envoyée pour info à la CFDT et l'UNSA qui comme nous siègent au Haut Conseil. La réponse n'a pas tardé de la part de la CFDT. Elle siègera dans cette commission. Les 9 orga pensent que l'on ferait mieux de commencer par étudier le financement d'une « assurance sociale » obligatoire et publique.

Cela augure mal des orientations de ce Haut Conseil comme du Gouvernement. La bataille va être rude pour gagner un financement du droit à l'autonomie géré par la Sécurité Sociale dans le cadre de la branche maladie.

Les suites du 30 mars :

Voilà, le compte rendu de l'intersyndicale et ses suites immédiates. Nous nous retrouverons le 10 mai avec un nouveau Président de la République élu.

Après la proposition de Pascal pour le 1er Mai, je voudrais soumettre une autre proposition qui va dans la suite des initiatives :

L'intersyndicale pourrait décider de rappeler aux candidats aux législatives nos revendications communes.

Et, ensuite, que faire de la consultation? Ne pourrait-on pas proposer, une fois le futur gouvernement en place d'aller présenter au futur Président de la République les revendications, les remarques de milliers de retraités portés par les milliers de consultations. Ce jour-là nous serons les portes voix de ces milliers de retraités qui écrivent que les pouvoirs publics ne s'intéressent pas à eux, que leur P.A. ne cesse de se dégrader. Cela veut dire que l'on pourrait poursuivre la consultation jusqu'à ce moment là.



Monsieur le Président du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14, av Duquesne
75017 Paris

Paris, le 28 mars 2017

Monsieur le Président,

Nos organisations sont étonnées que soit mise en place comme première commission de travail du Haut conseil de l'Âge une commission spécialisée ayant pour objet le recours aux financements privés pour étudier :

« - le recours aux assurances ;

« - les dispositifs tendant à une utilisation plus fluide des produits d'épargne, d'une part,

« - la mobilisation du patrimoine immobilier des allocataires d'autre part. »,

...pour la couverture de la perte d'autonomie, et non pas une commission pour étudier le financement d'une : «assurance sociale » obligatoire, publique et empruntant les éléments structurants des régimes de sécurité sociale (universalité des cotisations, indifférence au risque, haut degré de protection, absence ou modération de la prise en compte du revenu dans la prestation...).

Certes, vous nous précisez que le schéma du financement d'une assurance sociale sera traité plus tard directement dans le rapport prévu pour la séance du 6 juillet 2017.

En attendant, vous comprendrez donc que nos organisations ne peuvent pas cautionner et participer à une telle mise en place puisque nous sommes favorables à un financement du droit à l'autonomie géré par la sécurité sociale dans le cadre de la branche maladie.

Dans ces conditions les représentants des organisations syndicales soussignées vous informent qu'elles ne participeront pas à cette commission spécialisée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sincères salutations.

Daniel Blache (UCR-CGT, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)-

Didier Hotte (UCR-FO, 141, avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14

Simone Welti (UNAR-CFTC, 128, avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)

Maud Gilloux (UNIR CFE-CGC, 59, rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU-Retraité, 104, rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Michel Baudailler (FGR-FP, 20, rue Vignon, 75009 Paris)

Danielle Rollat (UNRPA, 47 bis, rue Kléber, 93400 St Ouen)

VIE SYNDICALE



Alain
Laporte

Tout d'abord avant de vous présenter le point orga, ou plutôt vous le commenter car tous les membres de cette CE en ont été destinataire le 29 mars, certes avec un peu de retard dû à la tenue de notre 11^{ème} congrès.

Il nous faut revenir sur l'historique de cette partie de notre qualité de vie syndicale.

L'espace vie syndicale de L UCR a pris en accord avec le bureau la décision de présenter une situation orga mensuelle en date à date ce qui nous semble une bonne démarche pour suivre l'évolution de nos force organisées tout en nous permettant d'intervenir rapidement en cas de difficultés. Tout cela en lien avec les décisions et résolution des 51^{ème} congrès confédéral sur cette question.

Le comité général de L UCR des 5 et 6 décembre dernier nous a permis d'avoir un échange plus approfondi sur cette question qui comme vous le savez est cruciale pour la vie et le fonctionnement de nos structures.

Les questions de qualité de vie syndicale ne se résument pas à de simples statistiques. C'est aussi prendre le temps de nous pencher sur nos modes de fonctionnement, nos liens avec les USR et UFR et bien sûr, avec nos adhérents ce qui nous permet ensuite de nous mettre en capacité de s'adresser à l'ensemble des retraités et veuves.

Ce comité général a marqué un point de départ d'une démarche que nous avons à ce moment la appelé POINT ZERO au-delà de cette appellation c'est un engagement



que nous voulons porter et faire partager à l'ensemble des dirigeants de nos sections de nos USR et UFR c'est ce travail collectif qui fera progresser notre syndicalisme spécifique retraités et enfin nous fera gagner notre place dans la société mais aussi dans l'organisation c'est d'ailleurs dans cette logique que l'UCR participe maintenant aux travaux de groupe politique mis en place par la confédération sur l'évolution de cogitiel v2.

Dans la période de préparation du congrès l'espace vie syndicale avait émis l'idée d'avoir un débat lors du 11^{ème} congrès. *

La commission exécutive a ensuite pris la décision d'un débat interactif de 2 heures pendant ce congrès.

Ce débat a eu un peu de mal à démarrer. Le type de débat que nous voulions interactif n'est pas il faut bien le reconnaître tout à fait entré dans les pratiques syndicales des retraités.

Pour autant les interventions nous ont encore un peu plus éclairées sur nos difficultés à mettre en place une démarche de renforcement à la hauteur des enjeux que pose cette question.

Mais aussi sur des initiatives de certaine USR et UFR nous permettant de faire évoluer la situation de bonne manière:

- Formation des retraitables sous différentes formes pour améliorer la continuité.

- Sensibilisation au cours des formations de premier niveau

- Mise en place de journées de rencontre à l'intention des retraitables

- Edition de plaquettes destinées aux retraitables, ce qui confirme bien que des choses sont possibles et sont dans certains, déjà mises en œuvre en direction des 45000 de nos adhérents qui vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les 5 prochaines années. En lien avec l'adresse de Philippe Martinez et de François sur la quelle nous reviendrons sûrement dans nos échanges à venir

45000 de nos adhérents qui vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les 5 prochaines années.

Malgré tout cela 2 heures reste assez court et bien évidemment, il peut y avoir chez certains camarades un sentiment d'inachevé auquel il nous faut être attentifs et apporter dans la période des réponses ou des aides particulières pour faire progresser cette question.

Et c'est dans cette démarche que la nouvelle CE doit il me semble s'engager.

Dans le même temps pour nous cette séquence du congrès vient tout naturellement se placer dans la préparation de notre rencontre des secrétaires des USR et UFR et des responsables à la vie syndicale de ces structures prévue, comme l'a annoncé François dans son rapport d'ouverture du congrès pour le 19 septembre salle du CCN ici à Montreuil. C'est donc tout logiquement qu'il nous faut veiller à la réussite de cette journée mais aussi à la mise en situation de mettre en chantier notre décision d'avoir dans chacune de nos USR et UFR un ou une camarade en charge des questions de vie syndicales.

Toutes ces perspectives doivent se mettre en marche dans des délais raisonnables et en tout cas s'inscrire dans notre plan de visites en 95 étapes comme annoncée aussi dans notre congrès.

Philippe Martinez lors de son intervention au CCN des 31 janvier et 1^{er} février avait mis en exergue la réunion des responsables à la vie syndicale des 13 et 14 Mars dernier, vous l'aurez compris nous n'avons pas pu y participer nous nous sommes excusés tout en faisant état de notre regret sur le manque de concertation concernant le choix de cette

date, ce qui confirme bien par ailleurs toute la difficulté à travailler ensemble dans toute la CGT. Mais comme tout est perfectible nous allons y arriver j'en suis convaincu.

Concernant le stand ce sont près de 30 USR ou UFR qui ont pris le temps pendant les pauses de rencontrer les camarades de l'espace pour de explications ou demande de tableaux particuliers qui vont très rapidement leur être adressés.

Pour conclure sur ce point, il nous faut être attentifs à ces questions de vie syndicale car 2 choses sont au cœur de cette démarche d'abord le syndiqué car c'est avant tout pour lui et autour de lui que doit s'organiser la vie syndicale pour ensuite aller à la rencontre de l'ensemble des retraités et veuves. Tout cela en veillant à rajeunir et féminiser nos directions syndicales.

J'en viens maintenant aux commentaires qu'il me semble nécessaires de faire sur le point orga.

Tout d'abord le point fait au 9 mars a été difficile à réaliser parce que il est sorti pendant le congrès

Quelques explications tout de même sur la démarche que

nous avons mis en place pour décompter les multipros reçus mais non encaissés: nous allons vers une clôture de l'année 2015 avec beaucoup de peine. Il semble maintenant que la perte pour nous soit moins importante que nous l'avions estimée. Cette évolution positive, si nous pouvons l'appeler comme cela est essentiellement due à la prise en compte collective de nos engagements pris lors de notre dernier comité général et au plan de travail qui en a découlé.

Nous avons beaucoup de mal pour estimer le retard accumulé à cogetise sur le traitement des versements FNI et timbres concernant les UFR aussi un point sera fait avec l'espace vie syndicale confédéral et le notre ce qui nous permettra, nous l'espérons de faire un point sur la réalité de la situation pour 2016 en gros nous allons refaire de l'orga à l'ancienne.

Voilà, chers camarades les points qu'il me paraissait utile de remettre dans le paysage à la sortie de notre congrès d'autant que la construction de l'espace vie syndicale issu de ce dernier se trouve être en phase de présentation pour engager sans tarder le travail nécessaire. Celui-ci fera l'objet d'une présentation à une prochain CE après validation par le prochain bureau.

Merci de votre attention en m'excusant d'avoir sûrement

RELEVÉ DE DECISIONS

Après le 30 mars, il faut travailler à un 1er mai qui rassemble le plus grand nombre. Il se situe entre les deux tours de l'élection présidentielle. Il nous faut des manifestations revendicatives avec l'expression des besoins, avec banderoles, drapeaux... Le 1er mai, c'est la journée des syndicats !!!

Continuer à faire remplir le questionnaire et le saisir. Chaque Organisation saisit les questionnaires qu'elle a en sa possession sur le site « retraitesencolère ». Proposition sera faite aux autres Organisations syndicales (les neuf) de continuer à faire remplir après le 1er mai, pour une action à la rentrée. Se servir du questionnaire pour aller à la rencontre des candidats aux Législatives, les entendre sur nos revendications puisque, si ils sont élus, ce seront eux qui feront les Lois.

Autres préoccupations : Les fermetures d'agences CARSAT et les dépassements d'honoraires.

Vie syndicale : Réunion des Secrétaires généraux et Secrétaires à la vie syndicale des USR et UFR le 19 septembre à Montreuil. Travailler dès à présent dans nos structures pour réussir cette journée.

Il faut continuer à travailler sur le renforcement avec des outils adaptés, se servir déjà de l'existant et développer la formation des futurs retraités.

Pour améliorer et augmenter la diffusion de Vie nouvelle, des dates seront fixées pour des réunions en région.

Le 11 mai, une Commission exécutive de l'UCR sera consacrée à la protection sociale et à la Sécurité sociale.

L'après-midi :

- 1 Appréciations sur le Congrès de l'UCR.
- 2 Organisation des Espaces.
- 3 Propositions de fonctionnement

1. Appréciations du Congrès.

On peut dire que le Congrès a été une réussite tant sur le plan politique que sur les aspects logistiques. Un Congrès largement visualisé puisque le site a enregistré 19 000 connections.

Les votes à plus de 96% sur l'ensemble des documents. Bilan d'activité, Document d'orientation, Statuts et financiers sont autant d'éléments de confiance pour nos Organisations, pour l'UCR, et de réussite du Congrès.

Les modifications statutaires vont permettre d'organiser l'UCR et son pilotage de manière plus collective autour du Secrétaire général, de son adjoint, de l'Administrateur et de la Trésorière.

Une Direction élue à 100% : Un acte de confiance et qui engendre des responsabilités pour chacun.

Forts de tous ces éléments, nous entrons dans la phase de la mise en œuvre des décisions.

D'ores et déjà, plusieurs réunions sont prévues au calendrier :

- > Prochaines Commissions exécutives : 11 mai, 29 juin 2017.
- > Prochains Bureaux : 3 mai, 18 mai, 1er juin 2017.

→ Session d'accueil et de formation de la nouvelle CE à Courcelle du 6 juin après-midi au 8 juin 2017 à 12 h.

A ce titre, nous rappelons aux membres de la CE de renvoyer leur fiche d'inscription à l'UCR.

→ Salon des seniors du 19 au 21 mai 2017.

2. Fonctionnement de l'UCR.

L'UCR a mis en place un fonctionnement autour d'Espaces et de Collectifs de travail rattachés aux Espaces. Des Camarades du Bureau auront la responsabilité de les piloter.

Les membres de la Commission exécutive vont être sollicités pour participer au travail collectif des Espaces et des Collectifs, à partir de leurs attentes exprimées sur leur fiche de mise à disposition.

Nous invitons tous ceux qui n'ont rien précisé au départ et qui souhaitent participer à prendre contact avec le Camarade en charge de l'Espace ou Collectif choisi.

Chaque Espace travaillera à une feuille de route qui sera validée au Bureau et à la CE.

3. Présentation des Espaces et Collectifs rattachés et de leurs responsables et animateurs.

| Espaces | Responsable | Collectifs rattachés | Animateur |
|--|--------------------------|---------------------------|----------------|
| Vie syndicale | Alain Laporte | Formation | Evelyne Bajard |
| | | Dispositif « Coopérants » | Marc Bastide |
| Politique revendicative et Repères revendicatifs | Catherine Tran Phung Cau | Femmes retraitées | Mireille Paume |
| Enjeux de société | Marie-Paule Poussier | | |
| Territoire/CDCA | Martine Leblond | | |
| Communication et site de l'UCR | Pascal Santoni | | |
| Europe/International | Hubert Schwind | | |

Sur Vie nouvelle, il nous faut réfléchir à une nouvelle gouvernance avec des représentants d'UFR, d'USR, de l'UCR et travailler aux abonnements.

Elle est organisée autour de :

→ Directrice de la rédaction de Vie nouvelle: **Pascale Terrat**

→ Directeur de la promotion/diffusion: **Richard Rouger**

→ UCR-Actualités et Interliaisons: **Jean-Pierre Floret**

→ Relations et suivi unitaire avec les Organisations syndicales et l'Intersyndicale des 9: **Jean-Pierre Floret**

→ Relations avec LSR, les Associations et Organisations d'Outre-Mer: **Jacques Sanchez**

→ Coordination des activités de l'UCR: **Jocelyne Boyer**

Le dispositif « Coopérants », qui a été reconduit dans une autre configuration, trouvera toute son utilité dans le cadre des visites des 95 USR qui se dérouleront pendant le mandat. Tout cela avec en ligne de mire le renforcement de l'Organisation. Il s'agit bien de coopérants et pas de tuteurs, là aussi la priorité étant la montée des cadres.

Pour reprendre la conclusion du rapport introductif à la CE : « Ensemble, faisons que le 1er mai soit exceptionnel, une grande journée d'actions et de manifestations pour le progrès social, la paix et la solidarité internationale.